

**SLIM DOWNLIGHT LED
CONSERVER CES INSTRUCTIONS – GARANTIE 1AN**

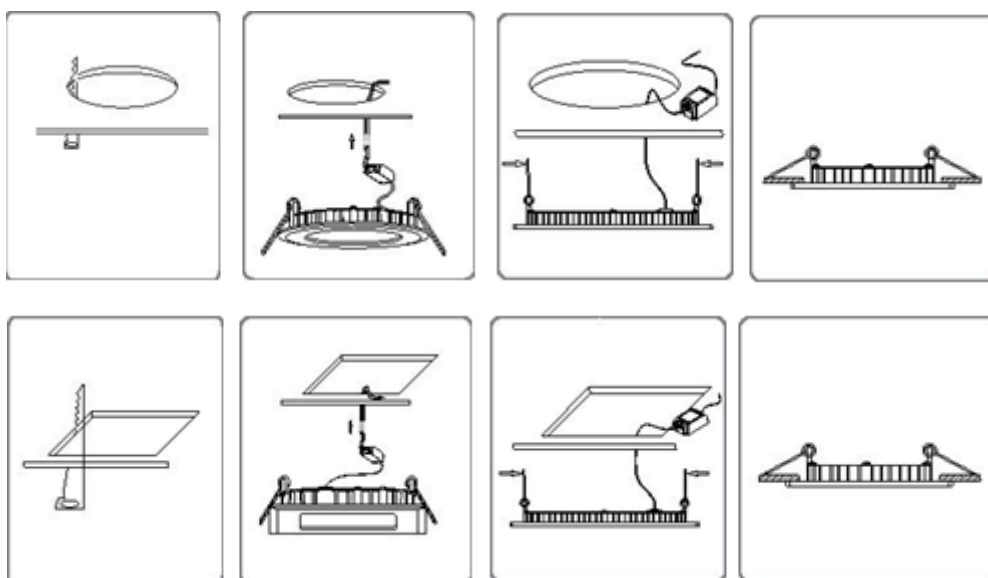
DESCRIPTION GENERALE

Downlight LED extra fin pour usage intérieur à LEDs SMD (non remplaçables) à encastrer ; à très grand rendu lumineux et longue durée de vie de 15 000 heures. La forme extra plate ainsi que le diffuseur en PMMA permet un éclairage puissant, doux et diffus idéal pour les bureaux, salles de séjour, cuisines, rangements, dressings...(usage exclusivement intérieur : locaux secs).

CARACTERISTIQUES

Référence	731402	730408	731410	731421	731426
Puissance	6W	15W	18W	24W	24W
Forme	Rond				Carré
Découpe	Ø 105mm	Ø 180mm	Ø 205mm	Ø 285mm	285x285mm
Dimension extérieure	Ø 120mm	Ø 195mm	Ø 225mm	Ø 300mm	300x300mm
Hauteur	25mm				
Fonctionne sur variateur 0-10V	NON				
Alimentation driver	AC 100-240V~50/60Hz				
Alimentation Downlight	DC 30V / 200mA	DC 37.5V / 400mA	DC 36V / 500mA	DC 34.3V / 700mA	DC 34.7V / 700mA
Classe de protection contre les chocs électriques	Driver Classe II Downlight Classe III (TBTS)				
Lumen	350	1 000	1 200	1 600	1 600
Température de couleur	Blanc neutre 4 000K				
Angle d'éclairage	110°				
Indice de protection	IP20				

POUR PROCEDER A L'INSTALLATION (OU A TOUTE INTERVENTION SUR L'APPAREIL), INTERROMPRE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE - L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE DEVRONT ETRE REALISES PAR UNE PERSONNE COMPETENTE CONFORMEMENT AUX REGLEMENTATIONS NATIONALES IEE (NFC 15 100)



IMPORTANT : L'interconnexion du câble du réseau électrique au câble d'alimentation intégré du transformateur LED doit être réalisé par l'intermédiaire d'un boîtier de raccordement de classe II (non fourni).

Si le câble d'alimentation de l'appareil est endommagé, il devra être remplacé exclusivement par le fabricant, son service de maintenance ou toute personne de qualification équivalente, afin d'éviter tout risque.



Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères et devront être déposés dans les aménagements spécifiques prévues pour leur recyclage; en cas de besoin demander conseil au point de vente ou à votre mairie